

*Tout savoir
SUR...*

PROGÉCARTE SANS CONTACT

**Pour encaisser
vos ventes plus
simplement et
proposer à vos
clients de vous régler
par carte bancaire**

Qu'est-ce que Progécarte Sans Contact ?

Progécarte Sans Contact est une solution monétique réservée aux professionnels. Il s'agit d'un contrat de location de Terminaux de Paiement Électronique (TPE).

Que permet-il ?

Vos encaissements sont simplifiés avec le paiement sans contact : vos clients équipés d'une carte sans contact ou d'un téléphone mobile NFC peuvent régler leurs achats d'un montant inférieur à 20 € sans avoir à composer leur code confidentiel⁽¹⁾.

Pour les montants supérieurs à 20 €, le paiement se fera de façon classique, avec insertion de la carte dans le terminal de paiement et composition du code secret.

Cette technologie peut ainsi vous permettre de **fluidifier vos encaissements** :

- Vous choisissez votre Terminal de Paiement Électronique (TPE) dans une **gamme de matériels adaptés à vos besoins** et compatibles avec la technologie sans contact. Votre contrat de location est de 48 mois. Vous avez la possibilité de faire évoluer votre matériel au cours de votre contrat⁽²⁾.
- Vous bénéficiez des **services d'assistance, de maintenance et d'autorisations**.

Comment fonctionne-t-il ?

La mise en place se fait en 3 étapes.

1. À la suite de votre souscription, vous êtes contacté par notre prestataire pour confirmer la date et le lieu de livraison du matériel.
2. Votre appareil est livré par transporteur sous 48 heures ouvrées⁽³⁾.
3. Pour le matériel ADSL, dès réception du contrat par le prestataire, un pré-appel sera effectué afin de valider la conformité du site et paramétrer le matériel avant envoi. À réception du matériel, un technicien vous aide à l'installation et vous forme à son utilisation par téléphone. Pour les autres matériels, ils seront opérationnels dès que vous avez procédé aux branchements.

Des encaissements simplifiés avec le paiement Sans Contact.

1. Vous saisissez le montant de la transaction sur votre TPE et validez.
2. Votre client pose sa carte ou son téléphone mobile NFC devant le lecteur Sans Contact, sans avoir à composer son code confidentiel⁽¹⁾.
3. Le TPE émet un bip et une lumière pour signaler que la transaction est bien effectuée. Puis, votre ticket commerçant est édité.

Pour les montants supérieurs à 20€ (300 € pour un téléphone mobile NFC), le paiement se fait de façon classique, avec insertion de la carte dans le terminal de paiement et composition du code secret.

PROGÉCARTE SANS CONTACT

Pour encaisser
vos ventes plus
simplement et
proposer à vos
clients de vous régler
par carte bancaire

LE



Si vous encaissez moins de
12 000 € par an, vous pouvez
bénéficier de notre forfait initial à
5 € HT par mois.

Quels sont ses atouts ?

Un matériel à la pointe de la technologie

- **Des TPE dotés de la technologie sans contact**, permettant à vos clients équipés d'une carte sans contact ou d'un téléphone mobile NFC de régler leurs achats d'un montant inférieur à 20 € sans avoir à composer leur code confidentiel⁽¹⁾.
- Des écrans graphiques couleur rétro-éclairés, offrant une excellente **lisibilité des messages de transaction** pour les clients comme pour les commerçants.
- La possibilité pour vos clients étrangers de payer dans la devise de leur pays (13 devises acceptées)⁽⁴⁾.
- Le clavier externe proposé avec tous les TPE fixes. Il permet d'éviter la manipulation du terminal par le client qui compose son code secret sur un PIN Pad indépendant du TPE.
- Tous les TPE sont dotés d'une **mémoire importante permettant l'installation de logiciels** (VAD, American Express, Discover Global Network, Union Pay International...).

Des coûts de communication optimisés

Vous bénéficiez d'une tarification qui vous permet **d'optimiser vos frais de communication**, quelle que soit votre installation téléphonique⁽⁵⁾.

- Si vous êtes équipé d'une ligne téléphonique standard (RTC), dans le cadre d'une solution Progécarte Sans Contact, nous vous proposons un forfait fixe mensuel de 7 € HT⁽⁶⁾, indépendant de la durée de communication réelle, qui inclut tous les frais liés aux demandes d'autorisation et à la télécollecte (hors réseaux privés).
- Si vous êtes équipé de l'ADSL, vous n'avez aucun coût supplémentaire lié aux communications⁽⁷⁾.
- Si vous utilisez un TPE fonctionnant sur le réseau des téléphones mobiles (GPRS), vous n'avez plus à vous soucier des coûts de communication : ils sont intégrés dans la location du matériel.

Un équipement évolutif

- Vous avez besoin d'un matériel plus performant, Progécarte Sans Contact vous offre la possibilité de **faire évoluer votre matériel en cours de contrat**⁽⁸⁾. Par exemple, vous pouvez passer d'un terminal fixe à un terminal portable.
- Vous changez votre installation téléphonique pour passer à l'ADSL, plus besoin de changer de TPE. Qu'il soit fixe ou portable, avec Progécarte Sans Contact, **vous avez la possibilité de changer d'abonnement en cours de contrat**, sans frais supplémentaires⁽⁹⁾.

PROGÉCARTE SANS CONTACT

Pour encaisser
vos ventes plus
simplement et
proposer à vos
clients de vous régler
par carte bancaire

LE



**Choisissez
l'option «forfait
consommables»⁽¹⁵⁾**

En choisissant l'option «forfait consommables» lors de la souscription de votre contrat de location, vous recevrez automatiquement un lot de 40 rouleaux à chaque date anniversaire de la livraison de votre matériel.

L'option «forfait consommables» est la solution pour utiliser votre TPE en toute tranquillité !

Des services d'assistance et de maintenance

- Vous bénéficiez d'un service **d'assistance et de maintenance** pendant toute la durée de votre contrat⁽⁶⁾.
Une équipe est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant la mise en service, l'assistance ou la maintenance de votre matériel.
- En cas de panne, vous pouvez bénéficier d'un **diagnostic par téléphone** ou, si nécessaire, de **l'intervention d'un technicien** pour un dépannage sur site⁽¹⁰⁾.
- Si votre appareil ne fonctionne pas, pour éviter les désagréments auprès de vos clients, **un échange standard gratuit vous sera proposé sous 24 heures** ouvrées⁽¹¹⁾.

Progécarte Matériels
Ingénico **0826 103 400**⁽¹²⁾
du lundi au samedi de 9 h à 20 h⁽¹³⁾

La tranquillité d'esprit

L'acceptation des paiements par carte bancaire vous permet de limiter les paiements par chèque et les risques d'impayés inhérents. De plus, des **contrôles automatisés** permettent de vérifier l'authenticité et la validité des cartes bancaires ainsi que leur plafond de paiement. Pour toutes les demandes d'autorisation qui ne sont pas automatiques, vous pouvez contacter le centre d'appels :

Progécarte Autorisations
0825 840 840⁽¹²⁾
disponible 24h/24 et 7j/7

Une gestion simplifiée

Vous gagnez un temps précieux

Votre compte est crédité automatiquement de vos encaissements. Ainsi, vous passez moins de temps à traiter les remises de chèques et d'espèces.

Vous visualisez en ligne le détail de vos encaissements

Avec l'option Monétique de l'offre Internet Progéliance Net⁽¹⁴⁾, vous pouvez consulter en détail les opérations encaissées par carte ainsi que l'état de vos télécollectes.

Vous restez informé sur vos encaissements

Vous obtenez par téléphone toutes les informations sur l'encaissement de vos recettes réalisées par carte bancaire.

Progécarte Informations⁽¹²⁾
0825 067 068
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
et le samedi de 9 h à 17 h.

PROGÉCARTE SANS CONTACT

Pour encaisser vos ventes plus simplement et proposer à vos clients de vous régler par carte bancaire

Quel en est le coût ?

Les tarifs varient en fonction du matériel choisi. Les loyers de votre TPE sont prélevées à l'avance et trimestriellement.

1 Déterminez votre matériel en fonction des spécificités de votre activité et de votre installation téléphonique

VOUS RÉALISEZ VOS ENCAISSEMENTS	au sein de votre point de vente, à un emplacement fixe	dans un périmètre restreint, dans un rayon de 100 mètres du socle	en déplacement, vous exercez une profession itinérante
EXEMPLES DE PROFESSIONS	Fleuriste, coiffeur, prêt-à-porter, dentiste...	Restaurant, café, pharmacie...	Plombier, taxi, médecin, services à domicile, marché...
VOTRE MATÉRIEL	Terminal fixe RTC, ADSL ou 3G/GPRS, avec ou sans PIN Pad	Terminal portable, RTC, ADSL ou terminal itinérant	Terminal itinérant 3G/GPRS

2 Sélectionnez votre Terminal de Paiement Électronique

UTILISATION	RÉFÉRENCE	PARTICULARITÉS	RÉSEAU	TARIF HT/MOIS ¹ (€)
TERMINAL FIXE 	> Ingenico : ICT 250-EM	- Permet d'évoluer du réseau RTC vers le réseau ADSL	RTC	15,65 € 11,75 € <small>AVANTAGE JAZZ Pro</small>
			ADSL	24 € 18 € <small>AVANTAGE JAZZ Pro</small>
	> Ingenico : ICT 250-GEM	- Connexion de secours RTC possible* - Multi-opérateurs	3G/GPRS	44 € 38 € <small>AVANTAGE JAZZ Pro</small>
TERMINAL FIXE + PIN PAD SANS INSERTION CARTE 	> Ingenico : ICT 250-EM + IPP 280	- Permet une saisie discrète du code pour les clients	RTC	19 € 14,30 € <small>AVANTAGE JAZZ Pro</small>
			ADSL	26,15 € 19,60 € <small>AVANTAGE JAZZ Pro</small>
	> Ingenico : ICT 250-GEM + IPP 280	- Permet une saisie discrète du code pour les clients - Multi-opérateurs	3G/GPRS	47 € 35,25 € <small>AVANTAGE JAZZ Pro</small>
TERMINAL FIXE + PIN PAD AVEC INSERTION CARTE 	> Ingenico : ICT 250-EM + IPP 310	- Permet une saisie discrète du code pour les clients	RTC	20,20 € 15,20 € <small>AVANTAGE JAZZ Pro</small>
			ADSL	27,35 € 20,50 € <small>AVANTAGE JAZZ Pro</small>
	> Ingenico : ICT 250-GEM + IPP 310	- Permet une saisie discrète du code pour les clients - Multi-opérateurs	3G/GPRS	48,20 € 36,15 € <small>AVANTAGE JAZZ Pro</small>
TERMINAL PORTABLE 	> Ingenico : IWL 250	- Petit, léger et très facile à manier - Permet d'évoluer du réseau RTC vers le réseau ADSL	RTC	23 € 17,25 € <small>AVANTAGE JAZZ Pro</small>
			ADSL	31,50 € 23,60 € <small>AVANTAGE JAZZ Pro</small>
TERMINAL ITINÉRANT	> Ingenico : IWL 250 G	- Rapidité dans l'exécution des transactions - Grande autonomie - Connexion de secours RTC possible* - 3G et multi-opérateurs	3G/GPRS	47,75 € 35,80 € <small>AVANTAGE JAZZ Pro</small>

* Sauf pour les installations de dégroupage total.

PROGÉCARTE SANS CONTACT

Pour encaisser
vos ventes plus
simplement et
proposer à vos
clients de vous régler
par carte bancaire

LEXIQUE

TPE : Terminal de Paiement Électronique.

RTC (Réseau Téléphonique Commuté) : réseau du téléphone fixe.

ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) : système utilisant une ligne téléphonique pour la transmission et la réception de données numériques, indépendamment du service téléphonique.

GPRS (General Packet Radio Service) : norme pour la téléphonie mobile permettant un débit de données plus élevé que le protocole GSM.

NFC (Near Field Communication) : Le NFC permet donc d'établir une communication entre 2 appareils compatibles à courte distance (10 cm maximum).

3G : troisième génération de réseaux mobiles qui améliore les débits, le temps de réponse, ainsi que les fonctions connectées pour le Web mobile.

Multi-opérateurs : carte SIM qui permet de changer de réseau automatiquement quand la couverture de celui utilisé n'est pas suffisante.

Pin Pad : clavier externe de saisie du code secret.

Le lecteur-éditeur chèques : une solution d'encaissement complémentaire.

Il peut se coupler avec tous les TPE fixes ou portables proposés dans le cadre de Progécarte Sans Contact. Peu encombrant et silencieux, il rédige les chèques et limite donc les erreurs. Il permet également de consulter le Fichier National des Chèques Irréguliers (FNCI) après abonnement.



(1) Une saisie du code confidentiel peut être demandée dans certains cas.

(2) Service soumis à conditions disponibles en agence.

(3) Après prise en compte de votre commande par le constructeur. Sauf pour le matériel ADSL.

(4) Soumis à la souscription d'une offre spécifique. Voir conditions en agence.

(5) Service soumis à conditions disponibles en agence.

(6) Tarif en vigueur au 01/10/2014.

(7) Les frais de télécommunication sont inclus dans l'abonnement Internet.

(8) Moyennant des frais de dossier de 40 € TTC. Voir conditions en agence.

(9) Le loyer mensuel sera modifié. Évolution possible durant 48 mois.

(10) Tarif en vigueur au 01/10/2014 : 146 € HT.

(11) Si votre appel a lieu avant 15 heures ou sous 48 heures ouvrées si votre appel a lieu après 15 heures.

(12) Coût d'un appel au 01/10/2014 : 0,15 € HT/min.

(13) Hors jours fériés.

(14) Tarif en vigueur de l'option Progéliance Net au 01/10/2014 : 18 € HT par mois, hors frais de connexion Internet. Pour les adhérents JAZZ Pro, l'abonnement Progéliance Net - hors abonnement aux options - est inclus dans la cotisation JAZZ Pro.

(15) Coût annuel de l'option «forfait consommables» : 23 € HT/an. Le paiement a lieu annuellement par prélèvement après réception des consommables puis à chaque date anniversaire. Le forfait peut être résilié à tout moment en cours de contrat, au plus tard 1 mois avant la prochaine livraison. La durée de l'option est limitée aux 4 premières années de contrat et ne peut être souscrit qu'à la commande du matériel.

(16) Tarifs en vigueur au 01/10/2014 sur une base mensuelle, cotisation perçue trimestriellement d'avance par le constructeur, pour un contrat de location sur 48 mois incluant l'ensemble des services de base d'assistance et de maintenance. Tarifs hors commissions monétiques et frais de communications téléphoniques liés aux opérations par carte bancaire. Une réduction de 25 % est réservée aux adhérents JAZZ Pro. Ces matériels sont également disponibles à l'achat avec les mêmes prestations.

(17) Tarif de l'option JAZZ Pro hors promotion : 36 € HT par mois au 01/10/2014. Partiellement soumis à la TVA.

DEVELOPPONS ENSEMBLE

L'ESPRIT
D'ÉQUIPE  SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE